

PONT-À-MOUSSON *Débat*

Un avocat conseille les anti-Linky

Le groupe « Linky-PAM » a organisé une réunion d'information, dernièrement à la Maison des sociétés. Près de 140 personnes ont participé à la rencontre, certaines sont venues de Moselle et de Meuse, les collectifs étaient de Pont-à-Mousson, Nancy et Toul.

Les possibilités de faire valoir le droit de refuser devant la justice l'installation d'un compteur Linky ont été examinées en présence d'un avocat, Édouard Raffin. Il est spécialisé en droit de l'environnement, militant, et a fait part de sa démarche. Le collectif de Pont-à-Mousson l'a contacté sur recommandation de celui de Grenoble.

« L'action devant les juges n'est qu'une forme d'action parmi toutes celles à notre disposition », précise le groupe « Linky-PAM ». « Il a été rappelé que les actions en justice ne remplaceront pas la décision que l'État doit prendre pour stopper ce déploiement. Mais c'est un moyen de plus pour chacun de faire entendre le droit de refuser ».

La procédure est assez longue et l'action collective demande « à chacun d'agir juridiquement, mais nous nous rassemblons pour partager les frais d'avocats et peser



Parmi les intervenants, Édouard Raffin (à gauche), avocat spécialiste du droit de l'environnement. Photo DR.

devant différents tribunaux dans plusieurs régions de France ».

Plusieurs groupes seront créés en fonction des situations : compteur à l'intérieur ou à l'extérieur, propriétaire des lieux ou locataire. Les actions seront lancées devant les tribunaux compétents, le groupe mussipontain souhaite attendre début 2019 pour cela.

En attendant, des décisions sont prises comme la convention d'honoraires entre l'avocat et chacune des personnes voulant agir au tribunal. Les honoraires sont fixés à

40 euros en première instance et référé, sachant que les frais de procédure seraient au maximum de 135 euros par personne.

Des personnes présentes et décidées à agir se sont fait connaître. Elles sont près de quarante à ce jour.

J.B

> Le collectif mussipontain est joignable à linky-pam@gmx.com ou <https://moussoncitoyenne.wordpress.com/linky-pam> ou la page Facebook « Linky-PAM ».